

M. Toffier indique le traitement à intervenir qui consiste à vider promptement l'estomac et à rétablir la respiration, et finit par quelques considérations médico-légales. Il a réuni 7 observations, dont trois inédites et très complètes, suivies d'autopsie et de l'examen histologique des pièces (*Journal de Thérapeutique*) No 2, du 25 janvier 1881.

Du traitement de l'hémorrhagie cérébrale par les injections sous-cutanées d'ergotine.

Encouragé par les succès nombreux obtenus, dans le traitement des hémorrhagies en général, par les injections d'ergotine, le docteur Foster a eu l'idée d'essayer ce moyen dans les cas d'apoplexie cérébrale. Il l'a employé chez trois malades, dont le diagnostic ne laissait aucun doute, et qui ne pouvaient recueillir aucun bénéfice d'une médication interne, la déglutition étant impossible.

Le docteur Foster vit le premier de ces malades, une heure environ après l'ictus. Il suffit d'une injection d'ergotine pour dissiper le coma, tandis que les moyens, mis en usage auparavant, étaient restés sans résultat. Ayant été appelé au contraire près du second immédiatement après l'attaque, il put constater que l'injection d'ergotine atténuait singulièrement l'intensité du coma. L'ergotine, on le sait, arrête les hémorrhagies en provoquant la contraction des artérioles ; il est donc rationnel de l'employer lorsque l'épanchement sanguin se produit au sein de la substance cérébrale. Mais il faut, autant que possible, que l'accident soit récent, pour que l'action du médicament puisse être efficace. (Extrait du *Journal médico-chirurgical de Pesth*, n° 8, 1879.)
